

ment de la colonie de Montréal, par M. Adrien Leblond. Les éditeurs sont MM. Cadieux et Derome. Ce livre, sorti des presses de M. E. Sénécal, est irréprochable sous le rapport de la typographie.

Nos remerciements aux auteurs et éditeurs.

L'HON. M. MOUSSEAU

Vendredi dernier, l'hon. M. Mousseau, pour éviter une contestation, a résigné son mandat de membre du comté de Jacques-Cartier. M. Mousseau, qui demeure premier ministre comme auparavant, va se représenter dans le même comté.

M. XAVIER MARMIER

Presque tous les journaux du Canada ont annoncé la prochaine arrivée à Québec de M. Marmier, membre de l'Académie Française. Le célèbre écrivain était délégué des quarante immortels pour les représenter à la Société Royale du Canada, dont la convention aura lieu le 22 courant, à Ottawa.

Malheureusement, M. Marmier est retenu à Paris, étant tombé malade il y a quelques jours.

M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, a adressé le télégramme suivant à l'hon. M. Chauveau, vice-président de la Société Royale :

« Paris, Institut de France.

« Marmier malade, ne peut partir. Académie regrette. »

Tout le monde se faisait fête de voir le sympathique et brillant écrivain qui a déjà visité notre pays, et ce sera un grand désappointement, surtout pour ceux, peu nombreux hélas ! qui l'ont vu à son premier voyage, il y a quarante ans.

LES VISITES DOMICILIAIRES

EN RUSSIE

Il est un son qui affecte désagréablement l'oreille de ceux qui ne sont pas habitués aux bruits ordinaires de la capitale russe. On l'entend généralement de minuit à deux heures du matin. D'abord, ce sont des pas pesants qui résonnent dans le corridor. Puis, en écoutant attentivement, vous distinguerez le cliquetis des épérons et la voix de plusieurs hommes. Le bruit continue pendant quelque temps puis il s'arrête brusquement ou s'éteint petit à petit dans une partie éloignée de la bâtisse. Mais si vous êtes assez brave pour le suivre, si vous êtes sûr de pouvoir vous cacher à la faveur de l'obscurité, vous apprendrez quel est le but de cette promenade nocturne. A la lumière de la lanterne portée par un de ces rôdeurs vous verrez que ce sont des gens de la police, guidés par un officier militaire. Les visiteurs nocturnes s'arrêtent devant une porte qui leur est indiquée par leur conducteur, et quand ils ont frappé quelque temps, la porte leur est ouverte, et celui qui occupe la chambre est prié de se lever et de s'habiller. Pendant qu'il fait sa toilette, les hommes de la police ouvrent toutes les boîtes, cherchent dans toutes les armoires, examinent tous les livres, feuille à feuille, regardent dans les sofas et sous les tapis—enfin ils bouleversent l'appartement comme les douaniers bouleversent un navire soupçonné de faire de la contrebande. Et quand leur victime, à demi aveuglée par la lumière, plus ou moins effrayée selon qu'elle se sent plus ou moins coupable—s'est vêtue à la hâte, l'examen de son lit commence. Le matelas est retourné, les draps secoués, les oreillers examinés. Les recherches finies, la police se retire en emportant tous les papiers imprimés qui leur semblent compromettant, toutes les lettres et tous les documents qui sont trop longs pour être lus immédiatement. La visite domiciliaire est soi-disant terminée, mais bien souvent elle ne finit pas au départ des envahisseurs nocturnes. Souvent sur un simple soupçon, le malheureux suspect est emmené en prison et il reste tant que dure l'enquête que l'on fait sur lui. On agit de la même manière envers les femmes, et la maladie est la dernière excuse qui serait acceptée pour différer la visite domiciliaire.

Les promoteurs de la propagande nihiliste ont attiré les conséquences les plus sérieuses sur des gens complètement innocents de toutes tendances socialistes ou révolutionnaires. Les pamphlets séditieux sont distribués par milliers à la fois, et souvent le facteur est employé pour les porter à leur destination. Il suffit que l'une de ces brochures soit trouvée dans une maison ou dans une chambre pour que celui qui occupe cette demeure soit mis en prison. C'est ce qui est arrivé à M. Vinovich, un jeune avocat plein d'avenir, de St-Petersbourg. Pendant son absence de chez lui, quelqu'un mit un pamphlet révolutionnaire dans sa boîte à lettres. La police l'y trouva et le retour de M. Vinovich fut suivi immédiatement de son arrestation. Il ne savait

rien du pamphlet, il n'avait autorisé personne à le lui envoyer, cependant il fut mis en prison. Ses amis ne perdirent pas de temps à prouver son innocence et au bout de trois semaines il fut relâché. Mais trop tard ! Il était fou !

Les fausses accusations sont faites avec une audace qui étonne. Ainsi, par exemple, prenons le cas de Boolabash, le maire d'une petite ville dans le gouvernement d'Ekaterinsky. Ce fonctionnaire, dont le nom, soit dit en passant, a eu l'honneur ou l'ignominie d'ajouter un nouveau verbe à la langue russe, prit ombrage de deux citoyens qui passaient pour très respectables, et il les dénonça à la police.

La visite domiciliaire fut faite chez eux, mais on ne trouva rien qui put justifier l'accusation d'*infidélité politique* (neb lagonadezhvost). On demanda au maire quelles étaient ses preuves. Il jura devant la cour qu'il avait vu, certain soir, les deux accusés posant des placards révolutionnaires. Il fit plus, il montra des copies imprimées de ces placards, et demanda tout triomphant la condamnation des deux accusés. Ils furent mis en prison et si on s'en fut tenu au témoignage de Boolabash, ils auraient été plus tard envoyés en Sibérie. Mais qu'arriva-t-il ? L'affaire n'en resta pas au point où l'avait conduit le témoignage du maire. Une enquête fut faite et il fut prouvé non seulement que son accusation était injuste, mais que lui-même, Boolabash, avait fait imprimer les placards révolutionnaires pour faire condamner les innocentes victimes de sa tyrannie. Dans un cas comme celui-ci on est tenté de jouir de la déconfiture et l'humiliation du maire qui fut dépouillé de toutes ses dignités comme fonctionnaire et de tous ses droits de citoyen ; mais il ne faut pas oublier que les innocents qu'il avait fait tant souffrir n'obtinrent qu'une justice bien tardive. Il arrive quelquefois pis que cela : ces fausses dénonciations ne sont pas punies. C'est ce qu'ont appris à leurs dépens deux résidents d'une campagne près de Kayan. Vivant tranquillement, s'occupant surtout d'agriculture, ils paraissaient devoir être les derniers à être soupçonnés de conspirer contre le gouvernement du Czar. Cependant ils furent dénoncés. Leurs demeures furent bouleversées et tous deux furent emmenés prisonniers à une distance de 1,500 milles, afin d'être présents à l'enquête qui eut pour résultat la preuve la plus complète de leur innocence. Quelqu'un a dû être trouvé responsable d'une si grande erreur. Cependant des vilaines affaires comme cela passent inaperçues de la police russe. Elle approuve parfois un compromis, une entente à l'amiable. C'est ce qui arriva à Kiryloff, dans le gouvernement de Novgorod, dans des circonstances assez singulières. Le dénonciateur était un pope du nom de Rubinoff, et le suspect un instituteur bien connu de l'une des écoles publiques. Le pope était si zélé qu'il ne fit pas moins de six dénonciations en adressant une au conseil d'éducation du district, une autre au chambellan de la noblesse, une troisième à l'inspecteur des écoles, une quatrième au directeur des écoles, une cinquième au conseil provincial de l'éducation et une sixième au gouverneur de la province. L'affaire paraissait grave sous cette avalanche d'indictements, et si elle avait suivi le cours ordinaire, le désir du pope eut été exaucé : l'instituteur eut été suspendu de ses fonctions. Mais grâce au zèle et à l'intelligence de l'inspecteur des écoles, l'affaire prit une toute autre tournure, et il fut enfin prouvé que les six dénonciations n'avaient pas d'autre fondement que la haine qui les avait dictées. Cependant le pope ne fut pas puni. Le tout finit par une scène de comédie. D'après le désir de l'école, l'instituteur si maltraité échangea une poignée de main avec son accusateur, lequel, dit-on, s'y prêta de bonne grâce.

CHOSSES ET AUTRES

Le dernier bal officiel donné par le marquis de Lorne, aura lieu aujourd'hui, à Rideau-Hall.

La reine a abandonné son projet d'ouvrir l'exposition des pêcheries. C'est le prince de Galles qui présidera cette cérémonie.

On affirme de nouveau, dit le *Nouvelliste*, que l'honorable M. Blanchet a la promesse d'être nommé au poste de lieutenant-gouverneur de cette province.

On doit publier, en Angleterre, une nouvelle histoire intime de la reine Victoria. On dit que cet ouvrage sera du plus vif intérêt.

Nos compatriotes Canadiens-Français d'Ontario doivent tenir une grande convention nationale le 24 de ce mois, à Sandwich, comté d'Essex.

Patrick Delaney, Thomas Caffrey, accusés d'avoir participé au meurtre de lord Cavendish et de M. Burke, ont été condamnés à être pendus le 2 juin prochain.

L'honorable M. Mousseau a eu une entrevue, mardi de la semaine dernière, avec sir John Macdonald, au

sujet de l'augmentation du subside fédéral demandée par la province de Québec.

La mort fait depuis quelque temps de nombreux vides dans les rangs des écrivains français. Louis Veillot, Jules Sandeau, Jules Amigues, Gustave Aymard. On annonce également la mort de Jules Goupil, peintre français.

La reine vient de créer un nouvel ordre, pour les femmes qui se dévouent aux soins des malades. On dit que ce sera l'égal du Victoria Cross. La première distribution de cette décoration aura lieu dans le cours de l'été.

Pendant leur visite à Toronto, le marquis de Lorne et la princesse Louise assisteront, dit-on, à l'ouverture de l'Académie royale, le 29 mai. Les citoyens de cette ville se préparent à recevoir dignement les représentants de notre souveraine.

M. C. O. Perrault, vice-consul de France, a présenté officiellement à MM. Huguet-Latour et P. S. Murphy, les médailles et diplômes que leur a donnés le gouvernement français pour leurs services dans l'intérêt de l'éducation.

Le bill passé à la législature d'Albany, Etats-Unis, pour la protection et l'embellissement de la chute de Niagara, côté américain, a été sanctionné par le gouverneur Cleveland. On sait qu'un acte, dans le même sens, a été adopté par la législature d'Ontario.

Le discours de Mgr Perraud, évêque d'Autun, à sa réception à l'Académie française, a été un grand succès, surtout de finesse, de délicatesse et de bon goût. Le récipiendaire avait à faire l'éloge d'Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*.

Nous apprenons avec plaisir que trois artistes canadiens ont vu cette année leurs tableaux admis au Salon de Paris. Ce sont M. P.-F. Woodcock, de Montréal, élève de Gérôme, et dont un tableau a fait l'admiration des connaisseurs, l'année dernière, à l'exposition de la galerie des arts, ici ; M. Edson, aussi de Montréal, et Mlle Ida Richards, de la province d'Ontario.

Le résultat des élections du barreau de Montréal se lit comme suit :

Bâtonnier—M. C.-A. Geoffrion.

Syndic—M. J.-E. Robidoux.

Trésorier—M. Tait.

Secrétaire—M. A.-E. Poirier.

Conseil—MM. S. Bethune, L.-R. Church, C.-C. De Lorimier, F.-L. Béique, R. Laflamme, A. Lacoste, W. Robertson et H. Lunn.

Le gouvernement vient d'ouvrir une Ferme-Modèle sur la propriété de M. George Whitfield, de la paroisse de St-Césaire. Nous ne pouvons énumérer tous les avantages d'une telle entreprise qui, en faisant du bien à cette localité, devra donner un nouvel essor au développement des connaissances agricoles, qui sont déjà appréciées dans l'enseignement donné au Collège de Ste-Croix, établi au village. Tous les cultivateurs en général puiseront des informations qui leur profiteront certainement.

Avant longtemps la génération actuelle de nos campagnes prouvera à l'élément étranger que le Canadien-Français sait profiter des connaissances pratiques mises à sa portée.

Le *XVe Siècle*, un journal hebdomadaire classé en quelques mois parmi les meilleurs recueils littéraires, fait un chaleureux appel en faveur de la souscription pour élever une statue au général Chanzy, par la plume d'un jeune poète d'avenir, M. Fontrenia de Reyrols :

Élevons-la, cette statue,
Pour que, de bronze revêtu,
Vivante en sa rigidité,
Quand la nuit étendra sa motte,
Haute et debout dans l'ombre noire,
Elle veille sur la cité !

Pour qu'en regardant l'homme épique
Qui tint en échec le vainqueur,
Des faits le souvenir tragique,
Fils de France, te reste au cœur.

Et si la haine vengeresse
A dans ton œil mis son éclair,
Si tu crois, comme une promesse,
Saisir des bruits d'acier dans l'air.

Si dans ton âme, suspendue
Au saint devoir, l'honneur a loi,
Quand sonnera l'heure attendue,
Fais comme lui.

Rien d'aussi efficace.—M. Henry Kaschop racontait à M. Geo. E. Miller, 418 Main, Worcester, Mass : J'ai tant souffert l'hiver dernier du rhumatisme dans la jambe, qu'il m'était impossible de vaquer à mes affaires. Ayant entendu parler de l'*Huile de St. Jacob*, que j'en achetai une bouteille, après quelques applications, je ressentis du soulagement et, à la seconde bouteille, j'étais guéri. Suivant moi, il n'y a rien d'aussi efficace.